

Étude immobilière : c'est l'ouverture de la chasse... au vide !

Toulouse, le 19 octobre 2023

Pour rappel, la DRFiP 31 a décidé d'une étude immobilière sur les sites toulousains et celui de Balma avec pour objectif l'optimisation de la performance immobilière et la rationalisation des coûts de l'immobilier. Sur ce dossier, la mission d'assistance est confiée au cabinet **Otéis**, société (suisse) qui couvre différents secteurs : le conseil, le bâtiment, l'architecture et l'infrastructure notamment. Ce cabinet, si besoin, aura la possibilité d'alerter la maîtrise d'ouvrage sur certaines thématiques lui semblant importantes. Le coût de cette consultation : 35 000 euros !!!

Certes, des économies sont certainement possibles mais cela ne doit pas se faire au détriment des agents et de leurs conditions de vie au travail.

La DRFiP montre une réelle volonté de s'appuyer largement sur la circulaire Borne parue au mois de février 2023. Cette circulaire précise que cette « *nouvelle approche dans l'aménagement des bureaux rend fondamentale la démarche d'accompagnement managérial et d'association des agents en amont et en cours de programmation et de mise en œuvre des projets* » et que « **toutes les solutions envisagées devront être précédées d'un dialogue de qualité avec les représentants des personnels** ». Mais cela a déjà mal débuté avec un questionnaire « Mémo » adressé à l'ensemble des chefs de service qui a trop souvent fait un aller-retour avec la direction sans passer par la case « réunion avec les agents ». Ce questionnaire comprenait à la fois un état des lieux du service sur les espaces occupés, mais aussi les besoins en espaces d'archives, espaces de stockages, et en amélioration des espaces de travail. Peu ou pas de discussions à ce stade.

Les premières réflexions et plans associés lors de ce CSAL montrent des projections non abouties avec des incohérences en matière de sécurité, la multiplication de « bureaux libres », de salles de réunion au détriment du ratio m²/agent, et, ce, sans tenir compte de l'organisation du travail.



Quelques exemples pour illustrer notre première analyse : des espaces d'accueil à l'étage (Mirail), un espace de convivialité sans fenêtre (SPF), une répartition des postes et des espaces de travail sans lien avec les missions actuelles (paierie régionale), un jeu de bonneteau sans aucun intérêt (brigades à Rangueil), des services sur des étages différents (Balma) et sur la nouvelle cité administrative, une incertitude sur les futurs services qui la rejoindront, etc

Un véritable temps d'échange est nécessaire et indispensable. Et pour respecter un dialogue de qualité, cela nécessite d'avoir un niveau d'information suffisant sur le devenir des services, l'évolution des emplois, l'organisation fonctionnelle souhaitée par les services, et sur les orientations du comité de pilotage.

Nous invitons l'ensemble des collègues à se réunir et à échanger pour ceux qui ne l'ont pas encore fait pour établir des propositions qui prennent en compte la réalité de leurs services dans leur organisation de travail et leurs besoins réels en espaces de travail et communs. La direction parle de ratio m²/résident, rendement, optimisation fine d'un bâtiment ou taux de foisonnement. Nous répondons : les agents sont bien des humains, qui ont le droit de travailler dans des espaces cohérents avec des conditions de vie au travail amélioré. **À vos réflexions et à vos stylos !!! La CGT est à votre disposition pour échanger sur le sujet.**

Destruction de la DRFiP : nouvel épisode

Fusion entre la division dépense et la division comptabilité de l'État

À la DRFiP, les réflexes ont la vie dure. À l'image du gouvernement et ses numéros verts, dès qu'un sujet d'importance se présente, notre direction décide systématiquement d'organiser un groupe de travail après avoir décidé unilatéralement de la fusion des services. En effet, **parler de l'organisation des services en amont avec les protagonistes, ce n'est pas dans les habitudes de nos directeurs** qui conduisent la réforme permanente de notre administration. Cela est d'ailleurs symptomatique de la volonté politique d'affaiblir les services publics. Ces décisions de fusions aboutissent à une compression à court terme des effectifs.

Le réseau étant réduit à la portion congrue, au tour des services directionnels de passer sous les fourches caudines de la machine à broyer du service public. Tout cela se justifie d'autant plus facilement à grand renfort de notion managériale libérale. On lit donc, qu'officiellement, c'est la

synergie des métiers, le repositionnement des cadres ou encore l'optimisation renforcée des procédures qui seraient le véritable but. Pour l'information de M. Perrin, et n'importe quel collègue vous le confirmera, **la synergie des métiers sur deux étages est bien difficile à mettre en place**. Arrêtez de prendre conseil auprès de cabinets privés (ici Otéis pour 35 000 €) !

Mais nous ne sommes pas dupes, nous, les co-victimes, avec l'usager, du NRP et de la démétropolisation. Nous pouvons témoigner de ces fusions de services aboutissant à de véritables plans sociaux. Ainsi, à la Cité, le mariage forcé entre les trois SIE comptait à sa création en 2021, 55 emplois, et les agents, aujourd'hui, ne sont plus que 38 ! **Sans jouer les Cassandre, nous pouvons déjà nous inquiéter pour la centaine d'emplois concernés par cette nouvelle fusion**. Dans des divisions brassant des milliards d'euros chaque année, la pertinence de cette nouvelle organisation pose question. Qui peut bien avoir intérêt à fragiliser ainsi la puissance publique ? Comment Bercy a pu laisser passer une telle décision dans une administration qui n'a que le mot enjeu à la bouche ?

Une fois de plus, il n'y a pas de possibilité pour les OS et, plus grave encore, pour les agents de participer à l'organisation des services. Ceux-ci ont découvert, par le hasard d'un envoi de documents qui ne leur étaient pas forcément immédiatement destinés, la fusion de leurs deux divisions en même temps que les cadres.

Lors de la réunion d'information, improvisée dans l'urgence par la direction auprès d'une partie du personnel, **les inquiétudes portant sur le bon accomplissement des missions dans cette nouvelle organisation ont été balayées d'un revers de la main**. C'est bien dommage de ne pas se soucier de l'avis des gens compétents. Les agents ont d'ailleurs relevé que la direction préférerait parler d'autre chose comme de l'enquête sur la mobilité des agents !?

Sans doute les conséquences de la gêne occasionnée par une décision dont le seul but est la suppression des emplois.



Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<https://31.cgffinancespubliques.fr/>

cgt.drfip31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgffinancespubliques31](https://www.facebook.com/cgffinancespubliques31), Twitter [@CGTfip31](https://twitter.com/CGTfip31)